



AUDAX 100km Mirepoix



COMITÉ
DÉPARTEMENTAL
DE CYCLOTOURISME
ARIÈGE



AUDAX 100 km à MIREPOIX

SAMEDI 29 mars 2025

Organisé par le

CYCLO CLUB de MIREPOIX



Les Brevets AUDAX

Les brevets organisés selon la formule Audax sont des randonnées cyclotouristes effectuées en groupe sans classement. Un brevet Audax est une épreuve de régularité et d'endurance avec une moyenne roulante maximum de 22.5 km/h (20 km/h pour le brevet audax d'initiation). La philosophie des brevets audax peut se résumer par la devise d'Henri Desgrange :

«Partir ensemble et Revenir ensemble »

Lieu RDV : Ancienne gare

Accueil 12h-13h Départ 13H00

3 € licenciés FF vélo 5 € non licenciés

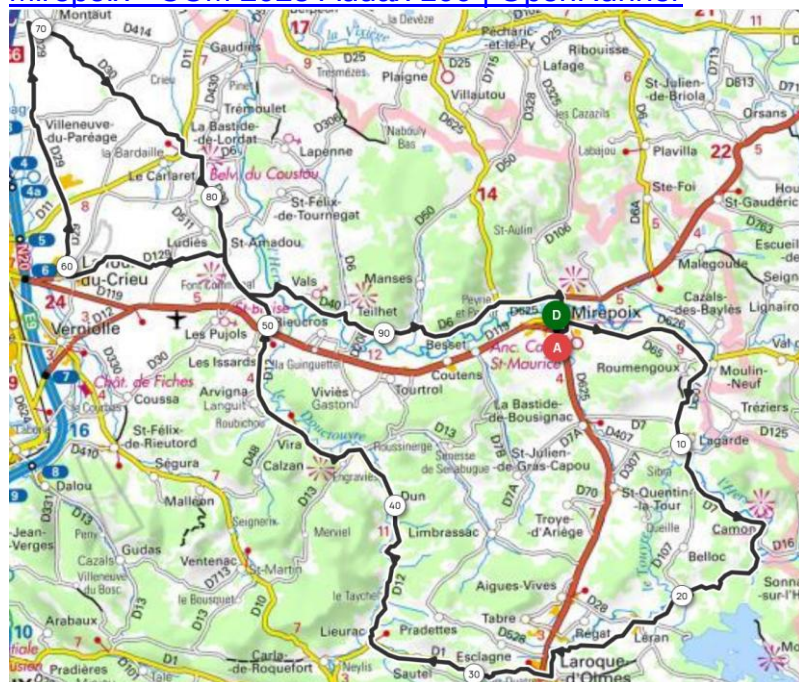
**Renseignements et Inscriptions
auprès de votre club ou par**

mail : c_leyendecker_de@yahoo.de

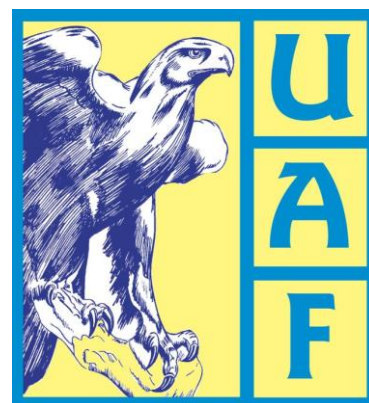


Pour votre information nous vous présentons ci-joint déjà le parcours prévu.

[Mirepoix - CCM 2025 Audax 100 | OpenRunner](#)



**Distance 100 km dénivelé 526m
RDV : ancienne gare**



**«Partir ensemble
et revenir ensemble»**

Programme de la journée:

Le départ est prévu à 13h00.

Pour un enregistrement le plus confortable possible, nous vous prions de vous rendre sur place au plus tard à 12h30.

Nous allons partir en trois groupes conduits par les capitaines de route.

À Dun (40km), vous aurez un moment agréable de ravitaillement pour reprendre vos forces et envisager sereinement la suite du parcours.

Un deuxième, petit ravitaillement est prévu à La Bastide de Lordat (80km) avant de finaliser les derniers 20 kilomètres vers Mirepoix.

À la fin d'une long après-midi en selle, le CCM sera ravi de pouvoir vous accueillir à la gare de Mirepoix avec une petite récompense pour l'effort partagé.

Salutations sportives

Christian Leyendecker

Président



BREVET AUDAX 100 km d'initiation

REGLEMENT 2025

CAHIER DES CHARGES (Rappel)

S'agissant d'un brevet audax dit d'initiation, l'allure est fixée à **20,5 km de moyenne** sur un parcours de **100 km à faible dénivelé**.

Chaque peloton sera limité à 20 cyclos. Chaque groupe est encadré par **un capitaine de route**, qui respecte le parcours fixé et règle l'allure, et par **un serre-file**. Le capitaine de route dispose d'une feuille de route.

PARTICIPATION

- Le Brevet est ouvert à tous les cyclotouristes majeurs (18 ans révolus le jour de la manifestation) ainsi qu'aux jeunes de plus de 16 ans, accompagnées d'un parent ou tuteur légal, ou d'un cadre fédéral et présentant un certificat médical de non contre-indication de moins de six mois, et d'une autorisation parentale écrite.

- Les voitures suiveuses sont strictement interdites.

INSCRIPTIONS

- Inscription sur place sur listings clubs CCM Mirepoix 09 ou Bulletin individuel (pour les non licenciés et « autres fédérations »).

- Le bulletin devra être rempli de façon complète et lisible, accompagné de la totalité de la somme à régler.

- La présentation de la licence de la Fédération française de cyclotourisme de l'année en cours est exigée.

SECURITE

- Chaque personne participante est considérée comme étant en excursion personnelle. Elle devra se conformer aux prescriptions du code de la route et à d'éventuels arrêtés municipaux des localités traversées, sous l'autorité du capitaine de route. Chaque participant devra être assuré en responsabilité civile.

- Cette randonnée cyclotouriste n'étant pas une compétition, il ne sera publié aucun temps ni classement. L'allure est fixée et régulée par le capitaine de route.

- Le port du casque est obligatoire.

- Les départs se font par petit groupe n'excédant pas 20 cyclos



DISPOSITIONS à caractère JURIDIQUE

- Responsabilités

- L'organisation de ce brevet n'a pas fait l'objet d'une déclaration en préfecture. Le nombre de participants est donc limité à 99 cyclos.

ps : les inscriptions au départ seront fonction du nombre de places restant disponibles, selon l'ordre de priorité d'arrivée au point d'enregistrement.

- Chaque non licencié attestera sur l'honneur « être en condition physique suffisante pour effectuer **le parcours, avoir pris connaissance du questionnaire de santé, des règles d'or et des consignes de sécurité** ».

- Chaque **utilisateur de VAE** attestera sur l'honneur « utiliser un VAE aux normes du Code de la route ».

ps : ces mentions figurent sur le Bulletin individuel d'Inscription, à signer obligatoirement

EXCLUSION

Tout participant qui enfreindrait ce règlement sera exclu du brevet. Il en va notamment pour tout cyclo qui ne respecterait pas l'allure imposée et le parcours fixé, faisant ainsi fi des consignes du capitaine de route.

Philosophie de la formule Audax

« Partir ensemble, arriver ensemble » : l'Audax, ce n'est pas seulement pratiquer un exercice physique d'endurance, car la formule exclut toute notion de compétition, c'est aussi et surtout le pratiquer ensemble de manière solidaire, les plus forts aidant les autres à atteindre un objectif commun

Bernard Girard

Président du Codep 09

CCM de Mirepoix

BREVET INITIATION AUDAX 100 km SAMEDI 29 MARS 2025

À 09500 Mirepoix – départ à 13,00 h

Découvrir les brevets Audax, rouler autrement à allure régulière et modérée sous la conduite d'un capitaine de route.

Inscription :

Le jour de la manifestation, avec le document signé

Préinscription et questions :

Par mail : c_leyendecker_de@yahoo.de

Tél : 06.59.98.84.83

Fiche d'inscription

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Club : _____ Fédération : _____

N° de licence : _____

Prix : 3 euros licenciés 5 euros non licenciés (prix fixé par l'union des Audax Français) en échange de la carte de route au départ.

Merci d'arriver trente minutes avant le départ.

Ravitaillement à km 40 et km 80 du parcours, ainsi qu'une collation à l'arrivée.

Cette randonnée est organisée sous l'égide de la FFVELO et de l'UAF.

Elle est ouverte à tous, une autorisation parentale est obligatoire pour les mineurs qui devront être accompagnés d'un tuteur.

PARTICIPATION

– Le Brevet est ouvert à tous les cyclotouristes majeurs (**18 ans révolus le jour de la manifestation**) ainsi qu'aux **jeunes de plus de 16 ans, accompagnées d'un parent ou tuteur légal, ou d'un cadre fédéral et présentant un certificat médical de non contre-indication de moins de six mois, et d'une autorisation parentale écrite.** Les participants s'engagent à ne pas dépasser les capitaines de route, à respecter le code de la route et les consignes de sécurité qui seront données avant le départ.

J'atteste sur l'honneur que je suis en condition physique suffisante pour effectuer le parcours que j'ai choisi et avoir pris connaissance des difficultés du parcours et des consignes de sécurité.

Signature du participant, mention lu et approuvé.